

Hydro-Québec

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2020-2021
Demandes de l'Opposition officielle

Vice-présidence – Communications, affaires
gouvernementales et relations avec les autochtones

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2019-2020, indiquer :
 - a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b. la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c. leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et leurs avantages se trouvent aux pages 101 à 109 [inclusivement] du [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=100>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2019-2020. Indiquer :
- a. le lieu ;
 - b. le coût ;
 - c. la ou les dates de participation ;
 - d. le nombre de participants ;
 - e. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f. le nom de la formation ou de l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements sur le [site Web d'Hydro-Québec](#), dans la section *Données et documents publiques*.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

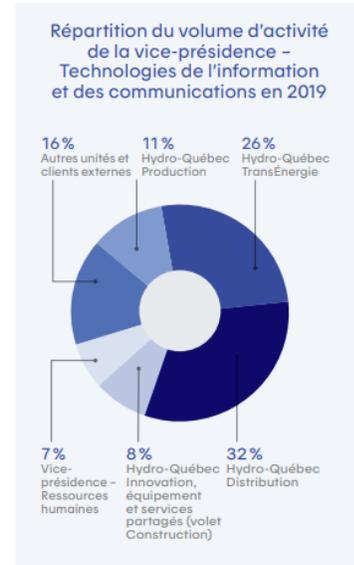
3. Sommes dépensées en 2019-2020 (et prévisions pour 2020-2021) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 731 M\$ en 2019.

Activités d'investissement :

En 2019, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 136 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec, p.53](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=53>

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère ou Hydro-Québec en 2019-2020, en indiquant pour chacun :
- a. son mandat ;
 - b. la liste des membres ;
 - c. le budget dépensé ;
 - d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e. les résultats atteints.

Hydro-Québec a participé aux comités suivants :

- Comité consultatif sur le développement de la bioénergie à base de biomasse forestière
 - Mandat : Favoriser la collaboration et la concertation des différents acteurs de cette filière énergétique émergente et apporter une contribution technique à l'appui de l'élaboration de moyens d'action afin de répondre aux objectifs de la Politique énergétique 2030 en matière de production de bioénergie.
- Comité directeur sur l'hydrogène
 - Mandat : Faire progresser la réflexion gouvernementale en lien avec la filière hydrogène au Québec. Plus spécifiquement, ce comité s'intéresse au potentiel que peut jouer la filière hydrogène dans la transition énergétique du Québec ainsi qu'au potentiel de développement économique qu'une expansion de la filière représente.

Les dépenses liées à la participation à ces comités ne sont pas compilées puisqu'elle s'inscrivent dans le cadre des opérations régulières.

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2019-2020 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Consultez le [Rapport annuel 2019 d'Hydro-Québec, p.98](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel.pdf#page=98>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçus par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2019-2020. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

En 2019-2020, Hydro-Québec n'a pas de telles cibles à atteindre.

Depuis 2010, Hydro-Québec a réduit ses effectifs de 3 615 employés (environ 15 %) pour s'établir à 19 477 employés au 31 décembre 2019.

Améliorer en continu notre performance opérationnelle est une des quatre stratégies du [Plan stratégique d'Hydro-Québec 2020-2024](#). Accroître notre efficacité et notre productivité est une priorité à laquelle l'entreprise accorde une attention constante.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/plan-strategique.html>

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2019-2020, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Liste des sondages 2019

- Satisfaction clients Grande Puissance – Interruptions planifiées : Ad Hoc
- Utilisation de l'électricité dans le marché résidentiel : Ad Hoc
- Satisfaction à l'égard des contacts résidentiels et commerciaux : SOM
- Satisfaction clients Grande Puissance – Interruptions planifiées : Ad Hoc
- Expérience Client – Interventions Réseaux : Ad Hoc
- Expérience Client – Mesurage : Ad Hoc
- Groupe de discussion Tarification dynamique : Ad Hoc
- Satisfaction clients Affaires : Ad Hoc
- Satisfaction des clients résidentiels et commerciaux : SOM
- Satisfaction clients Grande Puissance : Ad Hoc
- Audit des mesures en cours : Léger
- Évaluation des campagnes publicitaires corporatives : Léger Marketing

8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2019-2020 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

Les avis juridiques et autres, commandés par Hydro-Québec, sont confidentiels en vertu des articles 31, 32, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* et 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne*.

9. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (Société immobilière du Québec) par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2019-2020.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 :

- a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ;

Un concours à Hydro-Québec en 2019, dans le cadre du 75^{ième} anniversaire d’HQ.

- b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;

Un grand prix a été offert. Il a consisté en un séjour de deux jours et une nuit à Radisson pour quatre personnes, comprenant le transport aérien aller-retour par vol nolisé de l’aéroport Montréal-Trudeau à l’aéroport de La Grande-Rivière, l’hébergement pour une (1) nuitée dans deux (2) chambres de catégorie standard à l’Auberge Radisson, de même que tous les repas et les visites de l’aménagement hydroélectrique Robert-Bourassa et de la centrale La Grande-1. La valeur approximative du prix au détail est de neuf mille quarante dollars (9 040 \$).

La seule façon d’y participer était de visiter le kiosque d’Hydro-Québec et remplir le formulaire disponible sur l’iPad lors des événements : Francos de Montréal, Festivoix de Trois-Rivières, Festivent de Lévis et Festival de la Poutine de Drummondville.

- c. l’objectif visé par la tenue de chacun des concours ;

Promouvoir le 75^{ième} anniversaire d’Hydro-Québec.

- d. la liste des concours qui ont pris fin.

DURÉE DU CONCOURS : Du 14 juin au 24 août 2019.

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2019-2020 :
- a. le nom de toutes les campagnes ;
 - b. les coûts de ces campagnes ;
 - c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - d. les dates de diffusion de la campagne ;
 - e. les objectifs visés par chaque campagne.

L'information sur les contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion est accessible sur le site Web de l'entreprise, consultez la page [Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats](#).

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web).

Le montant du contrat accordé à chaque fournisseur n'est pas communiqué en raison d'enjeux commerciaux (article 21 de la *Loi sur l'accès*).

En matière de publicité, Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, GB design et Cossette Média Inc., qui ont été retenues à la suite d'appels de proposition.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2019-2020 :
- a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b. le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c. le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Hydro-Québec n'a pas de programme de financement et n'octroie pas de subvention.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2019-2020 :
- a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
 - c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2018-2019 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
 - e. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2018-2019 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

À Hydro-Québec, une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques. Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

Relations avec les médias
Communication en matière d'efficacité énergétique
Communications-marketing
Communications internes
Communications numériques
Dons et commandites
Publicité
Internet & intranet
Banque d'images, photo et audiovisuel
Édition et révision
Gabarits et formulaires
Traduction
Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur. En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, il est de 8 982 049 \$ en 2019.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2012-2013 à 2019-2020, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2020-2021.

La dépense de mauvaises créances pour 2019 est de 86,2 M\$. L'écart par rapport à l'année 2018 s'explique essentiellement par un long hiver froid qui s'est étiré au début de l'année 2019.

Notre approche vise à offrir des solutions à nos clients avant qu'un retard de paiement ne survienne et une fois qu'un client est en situation de recouvrement. Dès qu'un client pense qu'il ne sera pas en mesure de payer sa facture, nous l'invitons à communiquer avec nous pour voir les solutions possibles, dont la prise d'une entente de paiement.

15. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC travaillant directement pour le ministère des Ressources naturelles dans chacune des régions administratives en 2019-2020 et projections pour 2020-2021. Pour Hydro-Québec nous fournir, le nombre d'employés en 2019-2020, ventiler par région administrative.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2019

| RAQ | Région administrative du Québec | 2 019 |
|--------------|---------------------------------|---------------|
| 8 | Abitibi-Témiscamingue | 516 |
| 1 | Bas-Saint-Laurent | 322 |
| 3 | Capitale-Nationale | 1 347 |
| 17 | Centre-du-Québec | 325 |
| 12 | Chaudière-Appalaches | 252 |
| 9 | Côte-Nord | 1 094 |
| 5 | Estrie | 60 |
| 11 | Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine | 185 |
| 14 | Lanaudière | 148 |
| 15 | Laurentides | 1 117 |
| 13 | Laval | 346 |
| 4 | Mauricie | 1995 |
| 16 | Montérégie | 2 544 |
| 6 | Montréal | 8 321 |
| | Non affecté | 5 |
| 10 | Nord-du-Québec | 980 |
| 7 | Outaouais | 460 |
| 2 | Saguenay - Lac-Saint-Jean | 460 |
| Total | | 19 477 |

16. Fournir le Plan du ministère pour répondre à l'engagement gouvernemental de déplacer 5000 fonctionnaires en région.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

17. Ventilation des ETC par secteur d'intervention (mines, énergie) pour 2019-2020. Masse salariale globale pour chacune de ces catégories.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

18. Nombre d'inspecteurs ou ETC équivalent pour chaque secteur du ministère (mines, énergie) ventiler par secteur. Nombre d'inspections réalisées en 2019-2020, en ventilant par secteur et par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

19. Évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère pour 2019-2020 et projections pour 2020-2021, en ventilant par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

20. Le détail des montants alloués au volet innovation en 2019-2020.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Volet Énergie | Hydro-Québec

21. Concernant le prochain Plan stratégique pour 2020 :
 - a. détailler les sommes dépensées à la production de ce plan ;
 - b. détailler (lieu, date, personnes présentes) les rencontres avec des acteurs gouvernementaux, où le Plan stratégique d'Hydro-Québec a été discuté depuis octobre 2018.

L'information contient des renseignements commerciaux traités de manière confidentielle.

22. Analyse, rapport, évaluation de la pertinence de la pérennisation du programme Réno-Vert.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

23. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2019-2020 (et prévisions pour 2020-2021) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivant :
- a. développer la filière québécoise des carburants renouvelables ;
 - b. soutenir la géothermie et l'énergie solaire ;
 - c. développer le secteur de l'hydrogène ;
 - d. développer les gazotechnologies ;
 - e. développer le secteur des biomasses.

Une nouvelle ère d'électrification efficace s'amorce un peu partout dans le monde dans le but de réduire la dépendance aux carburants fossiles dans le transport au sens large, mais également dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie et les bâtiments.

L'électrification directe par le biais des électro-technologies permettra de convertir une partie substantielle de l'économie et de contribuer de façon importante à la réduction du déficit commercial du Québec. Comprenant que l'électrification directe ne pourra répondre à tous les besoins, l'électrification indirecte par le biais de carburants carbone neutre comme l'hydrogène ou encore des dérivés carbonés, obtenus à partir de biomasse et d'hydrogène propre produits via de l'énergie renouvelable, constitue un atout stratégique pour Hydro-Québec. Dans ce contexte, l'entreprise s'affaire à développer un positionnement stratégique mettant à profit l'écosystème d'innovation du Québec.

Nous développerons deux centrales d'une capacité installée de moins de 10 MW, sur des terrains nous appartenant : le site de l'ancienne centrale de La Citière, à La Prairie, ainsi que le Centre de recherche d'Hydro-Québec (CRHQ), à Varennes.

Avec ce premier projet raccordé au réseau de HQ, nous souhaitons évaluer la rentabilité de la filière de production solaire centralisée pour HQ en complémentarité avec les autres sources de production.

Tous les 5 volets figurent dans notre feuille de route de l'électrification efficace et des investissements conséquents le démontrent notamment la construction en cours de la centrale solaire et les travaux autour de l'hydrogène un investissement de près de 6 M\$.

24. Fournir une copie de tout étude ou document, concernant le marché de la crypto monnaie, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en mai 2018 [un communiqué](#) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur l'analyse économique des installations de minage d'actifs cryptographiques. L'étude est accessible à l'adresse suivante :

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_public/2018/05/22/rapport_kpmg_blockchain.pdf

25. Fournir une copie de toute étude ou tout document concernant le marché des centres de données, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en janvier 2018 un [communiqué](#) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur la création de richesse engendrée par les centres de données au Québec. L'étude est accessible à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf>

26. Pour chacun des programmes suivants, pour 2019-2020, veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, le montant, et la date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :
- a. Programme Novoclimat ;
 - b. Programme Rénoclimat ;
 - c. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - d. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - e. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
 - f. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) ;
 - g. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
 - h. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) :
 - I. volet arénas et centres de curling ;
 - II. volet supermarchés ;
 - III. volet agroalimentaire (projet pilote).
 - i. Programme de réduction de la consommation de mazout lourd ;
 - j. Programme Écomobile (projet pilote) ;
 - k. Programme Éconologis ;
 - l. Technoclimat – Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

27. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2019-2020 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

28. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique, éolien, de biomasse impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, que ce soit pour un projet en cours, ou encore un nouveau projet, précisez :
- a. L'objet des négociations/consultations ;
 - b. Le nom du projet discuté ;
 - c. La date des rencontres ;
 - d. L'échéancier des négociations ;
 - e. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
 - f. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations avec les communautés autochtones.
 - g. Les sommes dépensées afin de négocier avec les communautés.

Hydro-Québec tient des échanges avec la communauté atikamekw d'Opitciwan, en Haute-Mauricie, sur un projet de centrale de cogénération à base de biomasse forestière d'une capacité d'environ 1,5 MW. À ce stade-ci, les discussions portent sur la faisabilité technique et économique du projet, développé en partenariat avec le privé. Advenant que les discussions mènent à la conclusion d'un contrat d'approvisionnement en électricité, celui-ci devra être approuvé par la Régie de l'énergie.

Hydro-Québec a récemment initié des échanges avec la communauté innue d'Ekuanitshit sur un projet de biomasse pour le réseau autonome de Port-Meunier, sur l'île d'Anticosti. Développé en partenariat, le projet repose également sur la construction d'une centrale de cogénération à base de biomasse forestière d'une capacité d'environ 1,5 MW. Hydro-Québec amorcera l'analyse technique et économique du projet au cours des prochaines semaines.

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d'approvisionnement portant sur l'achat d'électricité produite à partir d'une centrale hydroélectrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inuksuak, à Inukjuak au Nunavik. Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu'au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l'électricité.

Le contrat d'approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d'électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l'énergie en décembre 2019 (lien vers la décision de la Régie de l'énergie : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPri/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf). La mise en service de la centrale hydroélectrique est prévue pour décembre 2022.

29. Concernant le projet éolien Apuiat, pour l'année financière 2019-2020 :
- a. Toutes les sommes investies pour le développement du projet Apuiat, ventiler par catégorie de dépense ;
 - b. les détails des rencontres avec la Nation innue, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - c. les détails des rencontres avec des représentants de la municipalité de Port-Cartier, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - d. les détails des rencontres avec l'entreprise Boralex, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - e. les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec la Nation innue, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - f. les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec des représentants de la municipalité de Port-Cartier, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - g. les détails des rencontres entre le ministre, ou des représentants du ministère avec l'entreprise Boralex, personnes présentes, date, endroit, ordre du jour et compte-rendu ;
 - h. toute note ou analyse concernant le démarrage éventuel du projet.

En 2018, Hydro-Québec et les partenaires du projet Apuiat (la Société en commandite Apuiat, qui regroupe les communautés innues participantes, et Boralex Inc.) ont poursuivi l'objectif de conclure une entente gagnant-gagnant au sujet du projet de 200 MW d'énergie éolienne. Certains éléments des discussions ont fait l'objet d'une couverture médiatique. Les parties sont arrivées au terme des négociations au cours du mois d'août 2018 et depuis, le projet a été mis en veilleuse jusqu'à ce que des besoins énergétiques additionnels se confirment et aucun développement significatif impliquant Hydro-Québec n'a eu lieu dans ce dossier depuis lors.

30. Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2019-2020 :

- a. Quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ?

Le parc de production d'Hydro-Québec compte 62 centrales hydroélectriques et 24 centrales thermiques, ce qui représente un actif de 28,6 G\$ et une puissance installée de 36,9 GW. De plus, nos aménagements hydroélectriques comprennent 27 grands réservoirs d'une capacité de stockage de 176 TWh, auxquels s'ajoutent 668 barrages et 99 ouvrages régulateurs.

Lien vers le site web : <https://www.hydroquebec.com/production/>

- b. Quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ?

Sommet historique de ventes sur le marché québécois : 174,6 TWh avec une demande de base en croissance dans tous les secteurs.

Lien vers le site web : <http://www.hydroquebec.com/a-propos/resultats-financiers/rapport-annuel.html>

Voir notre [Rapport annuel 2019](#) (p.37 et 46)

- c. Quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;

Depuis quelques années, la capacité de production de ses centrales et de ses autres sources d'approvisionnement dépasse toutefois ses besoins de plus de 40 TWh par année. Cet écart correspond à l'énergie disponible. Avec les précipitations accrues attendues dans les prochaines années, l'entreprise continuera de disposer d'importantes quantités d'énergie pour alimenter le développement économique du Québec. Elle pourra aussi contribuer davantage à la décarbonation des marchés voisins.

<http://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>

- d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

Nous vous référons au [Plan stratégique 2020-2024](#) (pages 26 à 34) qui illustre comment Hydro-Québec entend contribuer à électrifier le Québec et à être un leader de la transition énergétique, notamment en favorisant l'électrification des transports, , en développant le marché québécois et comment elle entend exploiter de nouvelles avenues de croissance, notamment par l'accroissement de ses exportations.

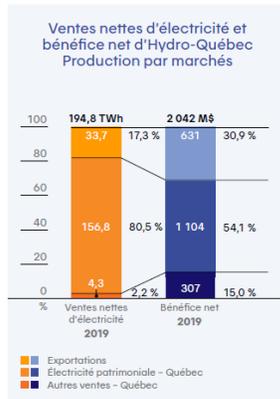
Nous vous référons également au site Web d'[Hydro-Québec International](#), ainsi qu'à la section du site Web [Électrification des transports](#) et à celle traitant des [Centre de données](#), qui témoignent d'efforts déployés par Hydro-Québec pour favoriser le développement économique au Québec, ainsi que la valorisation de son énergie propre et renouvelable.

Ainsi que notre [Plan stratégique 2020-2024](#) (p.18)

- e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois.

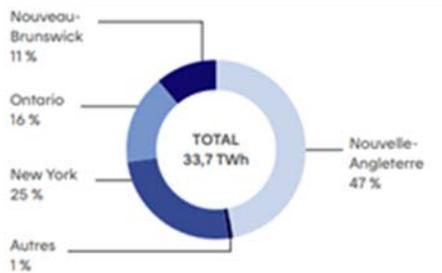
L'information concernant ces dépenses n'est pas colligée.

- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue)



[Rapport de développement durable de 2019](#) (p.89)

**Ventes nettes d'électricité
hors Québec - 2019**



Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf>

Lien 2 : <http://www.hydroquebec.com/international/fr/exportations/>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/electrification-transport/>

Lien 4 : <http://www.hydroquebec.com/centre-donnees/>

Lien 5 : <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/notre-approche.html?scroll=false#section-1-1>

31. Concernant la construction de nouveaux barrages au Québec :
- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages au Québec ;
 - b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
 - c. détailler les sommes dépensés pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique au Québec ;
 - d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages au Québec.

À la page 34 de son [Plan stratégique 2020-2024](#), Hydro-Québec énonce les prochaines étapes concernant les futurs projets de production électrique au Québec, soit :

- Mettre en service la centrale de la Romaine-4 (245 MW) en 2021
- Évaluer la faisabilité et la rentabilité d'exploiter des centrales solaires au Québec en construisant deux centrales expérimentales.
- Prendre une décision concernant de futurs projets pour répondre aux besoins à long terme en électricité propre, en tenant compte des différentes filières renouvelables, telles que l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, ainsi que la gestion de la demande

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2019-12-05>

- 32. [Question retirée]
- 33. [Question retirée]
- 34. [Question retirée]

35. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État, pour l'implantation d'éolienne ou tout autre projet de production d'électricité, reçues en 2019-2020. Liste des demandes acceptées.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

36. Total de la puissance installée en énergie éolienne. Coût moyen de production pour cette énergie.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 24 février 2020 est de 3667,75 MW tel qu'indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec. Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

37. Pour 2019-2020, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

38. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2019-2020 et celles prévues dans l'année 2020-2021 à ses cadres. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût prévu, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

39. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :
- a. veuillez fournir leurs noms ;
 - b. veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
 - c. veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
 - d. veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Nom de la filiale : HYDRO-QUÉBEC INDUSTECH INC.

| Dates | Nom | Titre |
|--------------------------------|----------------|------------------------------------|
| 2014-01-20 jusqu'au 2019-12-31 | Alain Aubuchon | Directeur – Relations commerciales |

Nom de la filiale : SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES

| Dates | Nom | Titre |
|----------------------------|-----------------|----------------------|
| 2018-04-30 jusqu'à ce jour | Mathieu Bolullo | Directeur de projets |

Nom de la filiale: MARKETING D'ÉNERGIE HQ INC.

| Dates | Nom | Titre |
|----------------------------|----------------|-------------------|
| 2014-10-19 jusqu'à ce jour | Simon Bergevin | Directeur général |

Nom de la filiale: HYDRO-QUÉBEC CAPITECH INC.

| Dates | Nom | Titre |
|----------------------------|---------------------|----------------------------|
| 2019-07-23 jusqu'à ce jour | - Christian Leblanc | Directeur – Investissement |

Nom de la filiale: SOCIÉTÉ DE TRANSMISSION ÉLECTRIQUE DE CEDARS RAPIDS LIMITÉE

| Dates | Nom | Titre |
|----------------------------|-------------|---------------------|
| 2018-03-16 jusqu'à ce jour | Nadyne Guay | Directrice-générale |

40. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2019-2020.

Le montant total des « bonus et primes de rendement » versés en 2019 pour l'atteinte des objectifs 2018 est de 30 M\$.

41. Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :
- a. Toutes les sommes dépensées afin de faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec, ventiler par juridiction ;
 - b. la liste de toutes les rencontres tenues au sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles.

L'essentiel des sommes dépensées pour faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec l'a été au Maine dans le cadre du projet NECEC. Ces sommes doivent être déclarées et sont rendues publiques par la Maine Ethics Commission à l'adresse suivante : <https://www.mainecampaignfinance.com/#/exploreCommitteeDetail/356098>

En 2019, les exportations nettes d'Hydro-Québec ont connu un fort volume, s'élevant à 33,7 TWh. Ces ventes nettes d'électricité ont généré une contribution de 631M\$ soit 22% du bénéfice net d'Hydro-Québec. Il s'agit donc d'une activité prioritaire de l'entreprise.

42. Pour 2019-2020, veuillez nous fournir, toute note, analyse ou autre document concernant la fin du contrat à venir concernant Churchill Falls, incluant le plan de transition si la renégociation n'est pas possible. Toutes les sommes dépensées afin d'évaluer les répercussions de la fin du contrat avec Nalcor concernant la centrale de Churchill-Falls.

Hydro-Québec souhaite que les décisions rendues par la Cour Suprême en 2018 et par la Cour d'appel du Québec en 2019 marquent la fin des affrontements entre Hydro-Québec et les parties terre-neuviennes et le début d'une ère de collaboration dans les relations entre ces parties.

Hydro-Québec demeure ouverte à tout partenariat gagnant-gagnant avec Nalcor et analyse divers scénarios en prévision de la fin du contrat avec CF(L)Co. Toutefois, aucun document ne peut être transmis concernant ces sujets puisqu'ils contiennent des avis, analyse et des informations de nature commercialement sensibles qu'Hydro-Québec traite de manière strictement confidentielle.

43. Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

À la suite de l'adoption du projet de loi 34 visant à simplifier le processus d'établissement des tarifs de distribution d'électricité, Hydro-Québec doit transmettre annuellement à la Régie de l'énergie des renseignements sur ses activités de distribution ainsi que les observations reçues du public. Le document [Performance](#), déposé à la Régie de l'énergie le 4 juin 2020, contient plusieurs informations sur la fiabilité du service électrique.

<https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/performance.pdf>

44. Pour chaque interruption de service, fournir :
- a. la raison de la panne ;
 - b. le délai de rétablissement ;
 - c. la durée de la panne.

Consultez la réponse à la question 43 du présent document.

45. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Consultez la page 13 du [Rapport sur le développement durable](#) (2019) et cliquez sur le nom d'une région pour consulter sa fiche synthèse.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/#bloc-rapport>

46. Toute note, analyse ou recommandation l'impact environnemental suite à l'ordonnance du ministère de l'Environnement d'améliorer le contrôle des sédiments pour la construction d'une ligne de transport électrique Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur à Saint-Adolphe-d'Howard. Fournir le plan préliminaire de contrôle des sédiments donnant suite à l'ordonnance du ministre de l'Environnement. Aussi, nous détailler le coût de ces analyses, ainsi que les coûts totaux supplémentaires découlant de l'Ordonnance 680 du ministère de l'Environnement tel que spécifié le 14 février 2019.

Mesures mises en place pour se conformer à l'Ordonnance no. 680 du MELCC signifiée à Hydro-Québec le 14 février 2019.

- Poursuite du mandat confié à une firme spécialisée afin de supporter les équipes d'Hydro-Québec au chantier ;
- Mise sur pied d'équipes d'interventions spécifiques à l'environnement et disponibles en tout temps pour effectuer les interventions préventives et procéder aux ajustements requis pendant les périodes de dégel printanier de 2019 et 2020 ;
- Visites quotidiennes de surveillance, par hélicoptère ou par moyen terrestre, de l'ensemble du territoire visé par l'ordonnance pendant le printemps, l'été et l'automne 2019 ;
- Réaménagement des sites de construction et travaux intensifs d'ensemencement et de stabilisation des sols pendant l'été et l'automne 2019 ;
- Rapports de surveillance transmis périodiquement au MELCC (53) ;
- Plan préliminaire et plan détaillé de contrôle des sédiments et de remise en état des milieux humides et hydriques ;
- Rapports démontrant la stabilisation du territoire visé (3) ;
- Rapports de suivi sur la végétalisation des milieux humides et hydriques en décembre 2019. Des rapports similaires sont prévus en 2021 et 2023 (si requis).
- Pendant la période hivernale, mesures préventives telles que l'inspection et le nettoyage des ponceaux et des bassins de sédimentation ainsi que le nivellement des amoncellements de neige ;

Non-exigé par l'Ordonnance

- Rapport sur l'état du ruisseau Baguette, du lac Massie et du lac des Trois-frères.

Coûts de remise en état, incluant les éléments plus spécifiques à l'Ordonnance 680 de MELCC

- Mandat confié à BBA : 1,3M\$
- Coûts hélicoptère pour la surveillance : 0,7M\$
- Coûts de réaménagement et de remise en état : 6,8M\$

TOTAL : 8,8M\$

47. Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :
- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;
 - b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

Les coûts présentés à la Régie n'ont pas été modifiés. Les impacts de l'arrêt et des mesures en lien avec la COVID sont en évaluation.

L'[autorisation du gouvernement](#) pour le projet Micoua-Saguenay a été émise le 4 septembre 2019 et contient diverses conditions. Cette autorisation est notamment fondée sur l'[analyse environnementale](#) du projet qui a été réalisée par le MELCC ainsi que le [rapport du BAPE](#) suite à l'audience publique. Hydro-Québec assure un suivi et un respect de ces conditions.

Par ailleurs, diverses autorisations ministérielles sont subséquentement requises pour divers lots de travail (sections de déboisement et de construction) et chacune de ces autorisations fait l'objet d'une analyse environnementale spécifique de la part du MELCC et de ses partenaires régionaux.

Lien 1 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019.pdf>

Lien 2 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019-rae.pdf>

Lien 3 : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-120/3211-11-120-29.pdf>

48. Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :
- a. la raison et la cause de ces travaux ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
 - d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre de l'exploitation normale de son réseau de transport qui compte 34 361 km de lignes à diverses tensions, Hydro-Québec procède chaque année à des inspections visuelles ou détaillées de pylônes afin d'en établir l'état ou celui de leurs composantes.

Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

49. Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2019-2020.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

50. En 2019-2020 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leur permis.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

51. Toutes les sommes dépensées, toute note ou analyse commandée concernant l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

Le partenaire d'Hydro-Québec qui détenait les permis sous moratoire sur la structure Old Harry dans le golfe Saint-Laurent a abandonné ses permis au gouvernement du Québec.

52. En 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021 concernant les gaz de schistes :
- a. nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilée par région administrative ;
 - b. liste complète des forages et de fracturations hydrauliques réalisés par chacun des permis octroyés ;
 - c. nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels ;
 - d. nombre et détail des constats d'infraction, émis par le ministère.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

53. Liste des échanges de terrains publics approuvés par le ministère des Ressources naturelles en 2019-2020. Nom des bénéficiaires raison de ces échanges, montants dépensés et compensations accordées, ventilation par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

54. Concernant le projet d'exploitation pétrolière Galt de l'entreprise Cuda Pétrole et Gaz :
- a. toute note, analyse ou recommandation du ministère concernant les retombées économiques ou environnementales du projet ;
 - b. détails des rencontres (Date, lieu, personnes présentes, ordre du jour et compte-rendu) entre les représentants de CUDA pétrole et Gaz et le ministre ou des représentants ;
 - c. état d'avancement des négociations avec les communautés autochtones en lien avec ce projet.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

55. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec pour la création de la nouvelle filiale Hilo. Ventiler par secteur d'activité (ex. : développement du service à la clientèle, développement des produits intelligents mis en vente au client, coûts de la conférence de presse de lancement, coûts d'acquisition du matériel pour la revente aux clients, etc.).

Hydro-Québec a lancé la marque Hilo en octobre 2019. La filiale, qui offrira des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

56. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec afin de réduire les pertes dans le transport d'électricité.

Tous les projets mis de l'avant par le Transporteur tiennent compte des pertes dans les analyses économiques.

Le projet le plus emblématique en la matière est la construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île dont la rentabilité économique s'appuyait sur une valorisation des pertes.

Il est à noter cependant, que jusqu'à présent, le Transporteur n'a pas lancé de projets d'ajout d'équipements majeurs visant uniquement à réduire les pertes.

Dans cette optique, il n'est donc pas en mesure d'identifier des dépenses spécifiques afin de réduire les pertes.

57. Toutes les sommes dépensées par le ministère et Hydro-Québec concernant le développement de la filière Hydrogène au Québec, ventiler par secteur d'activité (ex. : production, vente, utilisation dans le transport, etc.).

Aucune information ne peut être donnée compte tenu de la grande sensibilité commerciale des informations demandées et du traitement strictement confidentiel de ces informations chez Hydro-Québec.

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques

80. Pour chacun des programmes et des aides financières suivantes, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aide financière et l'organisme responsable pour 2018-2019 :

- a. Aérotherme à condensation ;
- b. Aide financière à la rénovation ;
- c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments ;
- d. Chaudière à condensation ;
- e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire ;
- f. Chaudière à efficacité intermédiaire ;
- g. Chaudière à efficacité supérieure ;
- h. Chaudière efficace ;
- i. Chaudière à condensation ;
- j. Chauffe-eau ;
- k. Chauffe-eau à condensation ;
- l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire ;
- m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer ;
- n. Écomobile ;
- o. Éconologis ;
- p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique ;
- q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises ;
- r. Équipement de réfrigération commerciale ;
- s. Études de faisabilité et simulations énergétiques ;
- t. Études de faisabilité et simulations énergétiques– grandes entreprises ;
- u. Géothermie ;
- v. Hotte à débit variable ;
- w. IDÉE ;
- x. Infrarouge ;
- y. Nouvelles constructions efficaces ;
- z. NovoclimatMC ;
- aa. PISTE ;
- bb. Produits économiseurs d'eau chaude ;
- cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
- dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire ;
- ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés ;
- ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
- gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
- hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) ;
- ii. Programme d'appui au secteur manufacturier ;

- jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet aréna et curling (OPTER) ;
- kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat) ;
- ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd ;
- mm. Programme de système de chauffage solaire ;
- nn. Programme fenêtres ENERGY STAR®;
- oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR®;
- pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche ;
- qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs économes (Recyc-Frigo);
- rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments;
- ss. RénoclimatMC;
- tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu;
- uu. Rénovations écoénergétiques;
- vv. Roulez électrique;
- ww. Système combo;
- xx. Thermostat électronique programmable;
- yy. Thermostat programmable;
- zz. Unité de chauffage à l'infrarouge.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

81. Pour les programmes de technoclimat et d'aide à l'innovation en énergie, fournir la liste des projets retenus en 2019-2020, le nombre de projets soumis, l'aide financière accordée, le coût total du projet, les GES ou Joules économisés et une brève description du projet. Dans le cadre du programme Roulez électrique, nombre et montant total des rabais accordés, ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou OBNL). Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

82. Montant versé en 2019-2020 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

83. Bilan et budget octroyé sur le plan de l'efficacité énergétique en 2019-2020 et prévisions pour 2020-2021.

Pour le bilan et le budget octroyé pour l'efficacité énergétique en 2018-2019, consultez le document [LISTE ET SUIVI DES INTERVENTIONS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES COÛTS LIÉS À TRANSITION ÉNERGÉTIQUE QUÉBEC](#) présenté par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de sa reddition de compte annuelle à la Régie de l'énergie pour l'année 2019.

Pour le budget et les prévisions 2019-2020 : consultez la décision de la Régie de l'énergie [D-2019-027](#), R-4057-2018 pp 127-128.

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/liste-suivi-interventions-efficacite-energetique-v2.pdf>.

Lien 2 : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/469/DocPrj/R-4057-2018-A-0092-Dec-Dec-2019_03_05.pdf

84. Liste de tous les comités (avec des ministères, organismes ou tout autre partenaire) dont a fait partie le bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques en 2019-2020 en précisant le mandat pour chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

85. Pour chacun des projets d'exploitation minière démarrés ou en processus d'évaluation depuis 2019 :
- a. délais de mise en service entre les premières démarches avec le ministère et le début des travaux ;
 - b. nombre de projets depuis 2018 ;
 - c. minerai visé ;
 - d. date prévue de fin de l'exploitation ;
 - e. coût total du projet ;
 - f. montants versés par les entreprises aux communautés autochtones.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

La remise accélérée de 535 M\$ correspond aux montants cumulés dans les comptes d'écarts au 31 décembre 2019 d'Hydro-Québec Distribution. Il s'agit essentiellement des écarts de rendement 2018 et 2019, et des soldes des comptes de nivellement pour la température et les achats d'électricité.